

LE REMOUS - DÉCEMBRE 2024

2024, une année mouvementée, à l'image du [niveau du lac](#) qui, de mémoire de villégiateur, n'a jamais vu de telles crues des eaux en plein été. Au point où une bonne partie de l'été a servi à poser, ajuster, enlever, reposer et enlever les quais. Une autre manifestation des changements climatiques qui ont de nouveaux impacts sur la vie au lac.

Tous nos [relevés](#) confirment que le lac demeure en grande santé, exempt de plantes envahissantes, et la qualité de l'eau de baignade demeure exceptionnelle. On suit quand même de près certains indices précurseurs (périphyton), mais il n'y a rien d'alarmant pour l'instant.

À la suite de l'Assemblée générale annuelle où les 10 membres du CA ont été réélus, on s'est réparti les mandats et voici dans les grandes lignes ce qui a été accompli et ce qui s'en vient.

Avant de commencer, laissez-nous souligner le travail du grand nombre de bénévoles et de Sentinelles sans qui on ne pourrait pas réaliser autant de projets.

UNE AIRE PROTÉGÉE AU LAC GAGNON?

C'est un peu notre cadeau de Noël. On en a parlé à l'Assemblée générale annuelle et depuis le projet a considérablement avancé. Porté par le Regroupement de protection des lacs de la Petite-Nation et son président Louis St-Hilaire, le projet a été déposé et est maintenant reconnu comme recevable par le ministère de l'Environnement.

Tout ceci entre dans le cadre de l'objectif de la province de réserver 30 % de son territoire à des aires protégées d'ici 2030. Comme vous le verrez sur cette carte, le projet [Marie-Lefranc-Petite-Nation](#) se rattache au nord au territoire déjà mis en réserve des Buttes-du-Montjoie et longe toute la Petite-Nation Nord pour ensuite suivre tout le

côté est du lac Gagnon pour finalement s'étendre vers l'est jusqu'au lac Marie-Lefranc. Entièrement situé dans la Réserve faunique Papineau-Labelle, ce territoire protégerait, pour toujours, de toutes activités économiques la source principale du lac Gagnon, trois forêts ancestrales, plusieurs lacs, des milieux humides, une héronnière, la Route des Zingues et de nombreux autres sites naturels.

C'est un processus qui va s'étendre sur trois ans. La première étape, celle de l'acceptation par le milieu a été franchie avec succès puisque le projet a été appuyé par les trois MRC concernées (Laurentides, Papineau et Labelle), les deux députés provinciaux (Mathieu Lacombe et Chantal Jeannotte), 19 municipalités, 20 associations de lacs, la Chambre de commerce de la Petite-Nation et tout ce qui existe comme organisme de conservation de la nature. En 2025, ce sera l'étape de la concertation régionale où les acteurs des Laurentides et de l'Outaouais choisiront les projets les plus intéressants à sélectionner pour le ministère de l'Environnement, lequel fera ses choix en 2026. Depuis qu'il a été soumis, plusieurs autres projets sont venus s'y rattacher, ce qui fait que Marie-Lefranc-Petite-Nation est un peu le pivot d'un grand corridor écologique qui se dessine dans l'Outaouais et les Laurentides. On est excité par ce projet et on est confiant de ses chances de se réaliser. Il reste du travail à faire, mais les retombées pour la santé du lac et notre qualité de vie sont tellement grandes que c'est un bonheur de travailler sur ce dossier.

DOSSIER MINIER

Un autre dossier qui a beaucoup progressé en 2024. Là encore c'est la mobilisation du milieu qui fait la différence. La compagnie Lomiko Metals a fait avancer son projet de mine de graphite près de Duhamel en allant chercher une subvention de

l'armée américaine ainsi que du gouvernement canadien. Ce sont des alliés sérieux, mais la faiblesse de ce projet c'est l'ampleur de la mobilisation citoyenne qui a pris ici des proportions vus nulle part au Canada.

La prise en charge de ce dossier par l'Alliance des cinq municipalités de la Petite-Nation Nord qui a organisé les trois sessions d'information très fréquentées cet été, combinée à la mobilisation des associations de lacs ainsi que la prise de position des gens d'affaires de la Petite-Nation qui se sont prononcés contre le projet minier a fait basculer l'élan de la compagnie.

Le résultat, c'est que M. Mathieu Lacombe, notre député-ministre de l'Outaouais, a [annoncé](#) que Québec avait refusé une demande de financement de la compagnie en raison du manque d'acceptabilité sociale du projet.

C'est une importante avancée, mais ça n'empêche pas la compagnie de continuer à développer son projet. Récemment, Lomiko a réussi à lever des fonds auprès d'actionnaires, ce qui lui permet de poursuivre l'exploration.

Alors, la mobilisation doit être poursuivie et en 2025, tout va tourner autour du référendum qui se tiendra en même temps que les élections municipales en novembre prochain. C'est là qu'on va avoir besoin de chacun et chacune d'entre vous. Vous serez alors invité(e)s à vous prononcer dans ce processus démocratique et il sera de la plus haute importance que vous faisiez entendre votre voix pour rendre le message encore plus clair pour les décideurs : **on ne veut pas que la Petite-Nation devienne une région minière**. Beaucoup d'autres informations suivront tout au cours de l'année.

UNE VIEILLE PROMESSE

Ça fait longtemps qu'on en parle, mais d'ici quelques semaines on va livrer une vieille promesse. Grâce entre autres à une subvention obtenue de notre député, M. Mathieu Lacombe, et au travail de Pierre Martel qui a pris la responsabilité du dossier, on va finalement vous livrer un nouveau site web. On n'en dit pas plus, sinon qu'on a très hâte de vous le présenter.

COMPTE DE TAXES 2024

Le Conseil municipal a adopté le budget 2025 lors de son assemblée publique du 2 décembre dernier. Voici quelques grandes lignes :

- Augmentation de 2,4 % du taux de la taxe foncière (contre 4,9 %) l'année dernière.
- Pour ce qui concerne la tarification, les résidences de tourisme (par ex., AirB&B) seront classifiées comme commerciales, ce qui va entraîner une hausse plus importante de leur compte de taxes.
- Selon Servitech, l'entreprise qui fait les évaluations foncières pour la municipalité, la valeur des propriétés a augmenté en moyenne de 77 % depuis la confection du dernier rôle d'évaluation (plus forte hausse de la MRC Papineau) ce qui incite la Municipalité à commander un nouveau rôle d'évaluation triennal l'an prochain.

PLANTES ENVAHISSANTES

Le groupe des Sentinelles a patrouillé l'ensemble du lac Gagnon l'été dernier et heureusement, aucune présence de myriophylle à épi n'a été détectée. C'est une excellente nouvelle! Par contre, puisque plusieurs lacs de la région sont aux prises avec des plantes envahissantes, la vigilance et la prévention sont de mises.

Toute embarcation et tout matériel en provenance d'un autre lac doivent être bien nettoyés avant la mise à l'eau. Nous travaillons avec la municipalité afin de rendre le lavage des bateaux le plus efficace et accessible possible. Nous sommes tous responsables de la préservation de la qualité de l'eau de notre lac et devons nous assurer que tous nos visiteurs respectent les règles de prévention.

L'an prochain, nous poursuivrons pour une troisième année le protocole d'étude sur le périphyton, cet amas visqueux présent sur les roches et plantes du lac. L'étude de cinq ans vise à établir si le périphyton est en croissance sur notre lac, ce qui indiquerait un début de

vieillessement de notre plan d'eau. Merci à Anne Burn-Tardif qui chapeaute ce projet.

Merci à tous les bénévoles de votre implication, année après année! Vous faites la différence! Pour ceux qui aimeraient se joindre à l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter.

PÊCHE

Le comité de pêche a recensé 106 entrées dans le carnet du pêcheur entre le 26 avril et le 30 septembre 2024. Selon les données, 134 touladis ont été attrapés pour 416 heures de pêche.

Généralement le taux de satisfaction de pêche au touladi au lac Gagnon est divisé 50/50. Plusieurs pêcheurs déclarent qu'ils sont satisfaits de leur sortie de pêche tandis que d'autres souhaitent de meilleurs résultats. Les données récoltées seront transmises au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour analyse.

QUALITÉ DE L'EAU

Les résultats des [tests d'eau de baignade](#) sont excellents, comme d'habitude, sauf à un endroit, où ils sont élevés, mais tout de même dans les normes acceptables. La raison probable du niveau élevé de coliformes était le passage récent d'outardes selon le propriétaire.

La transparence est un indice de la qualité de l'eau. Elle dépend de la quantité d'algues microscopiques, du carbone organique provenant de la matière organique des milieux humides et des particules minérales en suspension. En 2024, la transparence était beaucoup plus faible que la moyenne des 10 dernières années soit 5,0 mètres comparativement à 6,4 mètres. Cette anomalie est probablement le résultat des particules minérales en suspension causée par les fortes pluies l'été dernier.

Merci à tous les membres pour leur soutien très apprécié. Ce qui fait la force de notre association c'est notre important membership de 360 familles. Nous vous souhaitons de passer de très belles Fêtes. Que l'année 2025 vous apporte paix, santé et bonheur.

Conseil d'administration 2024

Louis St-Hilaire, Président, Dossier minier, Aire protégée
Anne Wells, Vice-présidente, trésorière et traductrice
Pierre-Émile Rocray, Secrétaire
Mark Conroy, Navigation
Charles de Maisonneuve, Santé du lac
David Gratton, Comité de pêche
Paul-André Laurin, Santé du lac
Pierre Martel, Refonte du site web
Paul St-Georges, Santé du lac, refonte du site web
Mireille Tousignant, Surveillance des plantes envahissantes, Comité action/protection lac Gagnon

Membres honoraires :

Max Bauchet
André Brossard
Richard Chartrand
Anthony Le Moine
Nicole Tousignant

Bénévoles :

Gérard Bodard, Bouées
Olivier Bodard, Site web et Facebook
Ann Burns-Tardif, Périphyton
Richard Chartrand, Chroniqueur
Hélène St-Hilaire, Graphisme

C.P. 354,
Duhamel, Québec
J0V 1G0

www.aplg.ca

info@aplg.ca

[Facebook](#)